

# Peintre en bâtiment

RNCP36257 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                 |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel |
| Code(s) NSF             | 233s                     |
| Formacode(s)            | 22472                    |
| Code(s) ROME            | F1606                    |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit  |
| Date d'échéance         | 18/08/2027               |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

161 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 148 à former et organiser l'évaluation et 13 à former.

| Organisme        | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------|----------------|----------------------------------|
| ACTION FORMALYS  | 45075896600037 | Former et organiser l'évaluation |
| AFEC             | 42219375500028 | Former et organiser l'évaluation |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800012 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800053 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800061 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800095 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800111 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800137 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800160 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES | 82409268800178 | Former                           |

Liste complète des 161 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36257-peintre-en-batiment/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante.

### ACTIVITÉS VISÉES

Le peintre en bâtiment exerce son activité en plein air ou dans des locaux fermés, sur des chantiers de constructions neuves, mais plus souvent en rénovation ou sur des sites qui peuvent être occupés.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective, en application du PPSPS, ou du plan de prévention. Il doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en hauteur, la protection contre les risques liés à la présence d'amiante, de poussières, et de produits volatils nocifs. Il doit se prémunir des risques électriques. Des consignes lui sont, généralement, données en termes de résultats à atteindre. Les matériaux sont mis à sa disposition sur chantier, mais il doit organiser ses différentes interventions et connaître les systèmes de mise en œuvre des produits utilisés. Le peintre en bâtiment travaille généralement seul ou au sein d'une petite équipe (2 à 5 personnes), sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un compagnon ou de l'artisan. Dans certains cas, il peut être amené à travailler avec des collaborateurs ou être en contact avec un public/clientèle en situation de handicap. Il dispose d'une autonomie pendant sa journée de travail, mais peut consulter son responsable en cas de problèmes inopinés. Certains types de chantiers (travaux sur des grandes surfaces, montage d'échafaudages) nécessitent un travail en équipe. Il manipule des charges lourdes. L'activité suppose de nombreux déplacements pour se rendre sur les différents chantiers. Elle nécessite parfois des horaires adaptés pour terminer un ouvrage.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C
  - Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser
  - Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
  - Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
  - Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B
2. Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B
  - Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
  - Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover
  - Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover
  - Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover
3. Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B
  - Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
  - Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduites
4. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante
  - Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
  - Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
  - Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
  - Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante

## Blocs de compétences

### RNCP36257BC01 — Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser

Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C

Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C

Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 15 min

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle consiste en :

- l'application d'un ragréage et/ou d'une peinture D2 ;
- l'application d'un Revêtement Semi-Epais ou d'un Revêtement Peinture Epais ;
- l'application d'une couche ou deux de peinture ou de lasure sur un support bois.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Questionnaire sous la forme de QCM

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 45 min

## **RNCP36257BC02 — Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover

Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover

Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover

Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle : 04 h 15 min

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle consiste en :

- l'application d'une peinture acrylique sur un plafond ;
- la réalisation d'une passe d'enduit de lissage ;
- le traitement d'une fissure et la pose d'une bande de calicot ;
- la mise à la teinte d'une peinture acrylique et son application sur un mur ;
- l'application d'une peinture acrylique sur une porte, un faux lambris ou une fenêtre préalablement préparés en qualité de finition B.

Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Questionnaire sous la forme de QCM

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 35 min

## **RNCP36257BC03 — Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover

Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduite

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle : 04 h 15 min

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve elle consiste en :

- la pose de papier peint à raccord droit avec passage d'obstacles ;
- la pose de revêtement mural à peindre avec passage d'obstacles.

Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Questionnaire sous la forme de QCM

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 35 min

## **RNCP36257BC04 — Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle : 04 h 15 min

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle consiste en :

- l'application d'un ragréage non revêtu ;
- la pose d'un revêtement de sol PVC en dalles ou en lames ;
- la pose d'un revêtement de sol PVC en lés soit un VER ou un revêtement de type U2 ;
- la pose d'un revêtement de sol textile aiguilleté ou velours en lés.

Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Questionnaire sous la forme de QCM

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 35 min

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprises artisanales
- Moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition
- Entreprises de travail temporaire
- Services d'entretien de sociétés et de services publics

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ouvrier professionnel peintre en bâtiment
- Ouvrier d'entretien peintre
- Applicateur d'étanchéité
- Monteur en échafaudages
- Peintre enduiseur
- Solier moquettiste

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code du travail

- art. R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées ;
- art. R. 4323-71. - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation ;
- art. R. 4323-63 - Il est interdit d'utiliser les échelles, escabeaux et marchepieds comme poste de travail. Toutefois, ces équipements peuvent être utilisés en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif.
- art. R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques ;
- art. R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités ;
- art. R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer ;
- art. R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique ;
- art. R. 4412-94 - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.                                                   |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi                                                                               |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 015 €                                                                                                                                                      |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment · tension 4/5 (Élevée)<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 12 123                                                                                                                                                       |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 54 %                                                                                                                                                         |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 8 %                                                                                                                                                          |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP                                                    |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                                                                     |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 5 752 €                                                                                                             |
| <b>Selon la branche</b>        | 5 752 € – 6 055 €                                                                                                   |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                                                                          |
| 5 752 €                        | Valeur par défaut · 208 branches                                                                                    |
| 6 055 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche de la promotion immobilière |
| 6 000 €                        | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil  |
| 5 871 €                        | CPNEFP de la métallurgie                                                                                            |

## Base légale

|                                            |            |
|--------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b> | 18/08/2027 |
|--------------------------------------------|------------|

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2019  | 892       | 11       | 69 %             | 52 %         |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP319

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP319

## Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36257/>

## Où se former

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Formations référencées | 106                |
| Organismes             | 29                 |
| Régions couvertes      | 12                 |
| Prix indicatif         | 1 287 € – 22 723 € |
| Durée                  | 21 – 1211 h        |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 65                   |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 31                   |
| Organismes formateurs          | 55                   |
| Régions couvertes              | 11                   |
| Départements couverts          | 46                   |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 55                   |
| Sessions                       | de 01/2024 à 12/2029 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 128               |
| Parcours menés à terme | 115               |
| Taux d'achèvement      | 90 %              |
| Période                | 09/2022 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 152               |
| Montant total engagé     | 358 096 €         |
| Coût moyen par dossier   | 2 356 €           |
| Durée moyenne            | 125 h             |
| Période                  | 09/2022 – 08/2026 |
| France compétences       | 79 %              |
| France Travail           | 14 %              |
| Reste à charge titulaire | 6 %               |
| Entreprise               | 1 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.